

Senseo®



DU 25 JANVIER AU 10 MARS 2020

30€

REMBOURSÉS*
POUR L'ACHAT D'UNE
MACHINE SENSEO®
SWITCH 2 EN 1



LA PREMIÈRE CAFETIÈRE
AVEC FONCTION
2 en 1



Inscription en ligne obligatoire sur www.senseo.fr

*SENSEO® vous rembourse 30€ pour l'achat d'une machine Senseo Switch, 50% de votre remboursement se fera sous forme de bons de réduction à valoir sur de futurs achats de café SENSEO®, non cumulables entre eux et 50% se fera sous forme de virement bancaire.

Voir modalités complètes et références concernées par l'offre au dos du bulletin ou sur le site www.senseo.fr

Senseo® | PHILIPS

Du 25 Janvier au 10 Mars 2020

30€ remboursés pour l'achat d'une machine SENSEO® SWITCH 2 en 1

POUR PARTICIPER

- 1/ ACHETEZ** entre le 25 janvier et le 10 mars 2020 une machine Senseo® Switch parmi les références suivantes : HD6591/21, HD6592/01, HD6592/61, HD6592/81, HD6596/01, HD6596/51. Offre non cumulable avec toute autre promotion ou réduction portant sur les mêmes produits.
- 2/ INSCRIVEZ VOUS** sur le site de l'opération, via le site www.senseo.fr/promotions et remplissez le formulaire. Vérifiez l'ensemble des informations que vous avez saisies.
- 3/ RECEVEZ** le récapitulatif de votre demande de remboursement (collector) par e-mail.
- 4/ IMPRIMEZ** le collector, (Si vous ne disposez pas d'une imprimante, recopiez sur papier libre vos nom, prénom, code postal et n° d'inscription sans espace et en incluant les tirets de séparation) et joignez à votre courrier les pièces justificatives suivantes :
 - **L'original du ticket de caisse/facture** du produit Philips, en entourant : le libellé, le prix, la date d'achat du produit. Si ces informations ne sont pas clairement entourées, la demande de remboursement sera nulle et ne pourra être traitée (vous pouvez demander un duplicata de la facture du produit auprès de votre magasin pour la garantie).
 - **Le code-barre original** du produit, découpé sur l'emballage (ce code-barres commence par 8710).
 - **Votre IBAN-BIC** vous sera demandé lors de votre inscription en ligne et sera nécessaire à votre remboursement.
- 5/ ENVOYEZ** votre participation (collector ou papier libre avec n° d'inscription, nom, prénom, code postal + preuves d'achat + IBAN-BIC) sous enveloppe suffisamment affranchie, **dans les 15 jours calendaires suivant la date d'achat** de votre produit (date de la facture/ticket de caisse et cachet de la Poste faisant foi), à l'adresse indiquée sur le bulletin collector généré lors de l'étape finale de votre inscription à l'opération.
- 6/ VOUS RECEVREZ** sous 60 jours environ à compter de la réception de votre dossier de participation complet et conforme votre remboursement de 30 € TTC (50% de votre remboursement sera par virement bancaire et 50% sous forme de bons de réduction immédiats à valoir sur de futurs achats de café, non cumulables entre eux.

Les bons de commande, bons de garanties ou autres pièces ne seront pas acceptés comme justificatifs. Offre réservée aux personnes physiques majeures domiciliées en France, DROM inclus et Monaco. Offre limitée à une demande par foyer (même nom, même adresse, même IBAN/BIC) valable du 25 janvier au 10 mars 2020 inclus. **Frais d'affranchissement non remboursés.** Sera considérée comme nulle toute demande illisible, incomplète, expédiée après la date limite et/ou non accompagnée des pièces requises, dont les éléments requis n'auront pas été entourés. Les documents originaux ou copies que vous adressez à HighCo DATA pour participer à l'offre ne pourront pas vous être restitués. La société organisatrice se réserve la possibilité de procéder à toutes les vérifications nécessaires afin de s'assurer de la conformité des participations à l'offre, notamment en ce qui concerne les pièces fournies, l'identité et le domicile des participants.

Les informations collectées sont enregistrées par Philips France Commercial, 33 rue de Verdun - 92150 Suresnes et destinées à notre prestataire HighCo Data pour la gestion de l'opération. Les bases légales du traitement reposent sur le contrat (votre participation à l'offre promotionnelle), et sur votre consentement. HighCo Data fait appel à un sous-traitant situé en dehors de l'Union Européenne pour la saisie des données. Ce transfert est encadré par les clauses contractuelles types de la Commission européenne, afin de garantir un niveau de protection suffisant des données personnelles.

Elles sont conservées pendant la durée nécessaire à la finalité du traitement. Si vous avez consenti à recevoir des informations de Philips vos données seront conservées en dehors de l'Union Européenne et utilisées par les services marketing et digitaux de Philips pour une durée de 24 mois à compter de leur collecte ou du dernier contact de votre part. Conformément à la loi n°78-17 Informatique et Libertés modifiée et au Règlement européen n° 2016/679 vous bénéficiez, sur les données personnelles qui vous concernent, d'un droit d'accès et de rectification et, s'ils sont applicables, d'un droit de suppression, d'opposition, d'effacement, de limitation du traitement, et de portabilité. Vous pouvez exercer ces droits en vous adressant à : privacy@philips.com en fournissant un justificatif d'identité. Vous pouvez également définir des directives relatives au sort de vos données après votre décès et introduire une réclamation auprès de la CNIL. Si vous souhaitez de plus amples informations sur la protection de vos données personnelles, veuillez consulter notre site www.philips.fr

Aucune réclamation ne sera prise en compte au-delà du 25/05/2020

Enregistrez votre machine sur www.senseo.fr/enregistrement et recevez 3€ + 6 points valables sur laboutiquesenseo.fr



Pour suivre l'avancement du traitement de votre demande, rendez-vous sur www.senseo.fr/promotions

